

République Française
MAIRIE DE BALBIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 28 mars 2023 à 20h00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200115-20230328-DM17-2023-03-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2023

Date de la convocation : 21/03/2023

Date d'affichage : 21/03/2023

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
23	21	23

L'an deux mille vingt trois, le vingt huit février, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. Gilles DUPIN, maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 21/03/2023.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Mme DUFOUR Françoise – M CHOMAT Pascal - Mme VERPY Evelyne - M VOLLE Jean Marc - Mme TRIOMPHE Christine – M PADET René - Mme CARTON Marie Claude – Mme DURON Josette - M PONCET Marc - Mme FERRE Odile - Mme PEILLON Jacqueline - M LAMURE Christophe - Mme CHABANNE Christelle - Mme PERRIN Cécile - M DUCROUX Loïc – Mme PALMIER Catherine - Mme COLOMB Florence - M CELEN Devris - M NAULIN Jean Yves - Mme DURON Sabrina

Pouvoirs déposés : M BOULOGNE Jérôme donne pouvoir Mme VERPY Evelyne - M YENIL Etienne donne pouvoir à Madame Christine TRIOMPHE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme VERPY Evelyne

Objet : Compte de gestion 2022 du budget Eau et Assainissement

Mme Verpy expose :

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes effectuées par le trésor public.

Il comporte une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier.

Ce compte de gestion doit être le reflet du compte administratif, tenu par la collectivité.

Il a été transmis aux services pour vérification.

La conformité du compte administratif avec le compte de gestion a été vérifiée.

Le compte de gestion du budget eau et assainissement fait ressortir un résultat pour l'exercice de 82 079.62 € en section de fonctionnement et de – 231 109.09 € en section d'investissement.

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT N	RESULTAT REPORTE N-1	RESULTAT GENERAL
Fonctionnement	182 185,25 €	264 264,87 €	82 079,62 €	268 410,90 €	350 490,52 €
Investissement	545 507,89 €	314 398,80 €	- 231 109,09 €	157 819,12 €	- 73 289,97 €
TOTAL	727 693,14 €	578 663,67 €	- 149 029,47 €	426 230,02 €	277 200,55 €

Le conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve le compte de gestion à l'unanimité

Le Maire,
Gilles DUPIN,

Fait et délibéré à Balbigny,
Copie certifiée conforme
A Balbigny, le 28/03/2023

